



Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

## Définition des strates d'échantillonnage et allocation des placettes-échantillons temporaires de l'unité de sondage 08551

Quatrième inventaire écoforestier du Québec méridional  
2013

## Rédaction

Jean-Gabriel Élie, ing.f., M.Sc., Direction des inventaires forestiers, MFFP  
Carl Bergeron, ing.f., M.Sc., Direction des inventaires forestiers, MFFP

## Collaboration

Sylvain Bernier, stat., M.Sc., Direction des inventaires forestiers, MFFP  
Robin Lefrançois, tech.f., Direction des inventaires forestiers, MFFP  
Jean Mercier, tech.f., Direction des inventaires forestiers, MFFP  
Philippe Morin, tech.f., Direction des inventaires forestiers, MFFP  
Ian Paiement, ing.f., M.Sc., Direction des inventaires forestiers, MFFP  
Isabelle Pomerleau, ing.f., Direction des inventaires forestiers, MFFP

## Révision linguistique

Hélène D'Avignon, ing.f., rédactrice professionnelle

## Photographie de la page couverture

Robin Lefrançois, tech.f., Direction des inventaires forestiers, MFFP

## Diffusion

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction des inventaires forestiers  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, local A-108  
Québec (Québec) G1H 6R1  
Téléphone : 418 627-8669  
Ligne sans frais : 1 877 936-7387  
Télécopieur : 418 646-1995  
[inventaires.forestiers@mffp.gouv.qc.ca](mailto:inventaires.forestiers@mffp.gouv.qc.ca)  
<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/index.jsp>

© Gouvernement du Québec  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

## Référence

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS, 2013. Définition des strates d'échantillonnage et allocation des placettes-échantillons temporaires de l'unité de sondage 08551, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, secteur des forêts, Direction des inventaires forestiers, 31 p.

# TABLE DES MATIÈRES

## **Introduction : Description générale des processus liés à l'inventaire**

Processus général de l'inventaire écoforestier du Québec méridional (IÉQM)  
Processus spécifique de la planification du sondage

## **Section 1**

Unité de sondage et population cible : compilation des superficies incluses et exclues

## **Section 2**

Composition en essences des peuplements écoforestiers : portrait et analyse

## **Section 3**

Analyse de regroupement de la composition en essences : méthode et résultat

## **Section 4**

Densité et hauteur des peuplements écoforestiers : portrait et analyse

## **Section 5**

Regroupement des densités et hauteurs : méthode et résultat

## **Section 6**

Allocation des placettes-échantillons aux strates d'échantillonnage : analyse et ajustements

## **Section 7**

Synthèse de la stratification de l'échantillonnage et de l'allocation des placettes-échantillons

## INTRODUCTION

Le présent rapport présente les données, l'analyse et les méthodes qui ont conduit à la définition des strates d'échantillonnage et à l'allocation des placettes-échantillons de l'US 08551.

### **Processus général de l'inventaire écoforestier du Québec méridional (IÉQM)**

L'inventaire écoforestier vise à acquérir et à diffuser les connaissances sur les écosystèmes forestiers québécois. Il permet notamment de qualifier et de quantifier la superficie des peuplements forestiers et les volumes marchands bruts de bois sur pied. Le processus comporte quatre grandes activités qui sont réalisées sur une période de quatre ans. Ces étapes successives sont les suivantes :

#### **Année 0 : Acquisition des photographies aériennes numériques**

#### **Années 1 et 2 : Cartographie écoforestière**

Produite par photo-interprétation des images numériques, elle consiste à délimiter, qualifier et évaluer les superficies des peuplements écoforestiers selon des critères précisément établis.

#### **Année 3 : Sondage**

Consiste à établir des placettes-échantillons temporaires (PET) dans le but d'acquérir des mesures de variables dendrométriques dans les peuplements cartographiés.

#### **Année 4 : Compilation forestière**

Consiste à associer des variables dendrométriques mesurées dans les placettes à différentes échelles d'agrégation des peuplements de la carte écoforestière, allant des peuplements individuels jusqu'à l'unité de sondage.

### **Processus spécifique de la planification du sondage**

Le processus de planification du sondage comporte quatre grandes étapes ici résumées.

#### **1) Définition de l'unité de sondage et de la population cible**

L'unité de sondage (US) correspond au territoire dans lequel est établi un échantillonnage terrain de variables dendrométriques, écologiques et des attributs des stations forestières au moyen de placettes-échantillons temporaires. Une US est définie pour chaque unité d'aménagement (UA), chaque agence de mise en valeur des forêts privées et pour certaines réserves forestières (095001 et 096001). Les critères retenus dans la définition de l'US sont le mode de gestion et les usages des territoires forestiers (usages surfaciques et zones d'application de modalités d'intervention (ZAMI)). Ainsi, compte tenu de l'objectif d'échantillonner seulement les forêts aménagées, seuls certains modes de gestion sont considérés dans la définition de l'US. Quant aux usages, ils permettent de distinguer différentes utilisations du territoire et de leur attribuer des mesures de protection particulières. Un code d'impact sur la possibilité forestière est associé à chacun de ces usages et ceux ayant une valeur située entre « 01 » et « 06 » sont exclus de l'US. Enfin, la carte écoforestière sert de base pour la définition de la population cible à échantillonner dans l'US, soit les peuplements écoforestiers productifs accessibles de 7m et plus de hauteur.

#### **2) Objectifs poursuivis et plan d'échantillonnage**

Le sondage de type PET est planifié et réalisé selon un plan d'échantillonnage aléatoire stratifié. Ce type de plan d'échantillonnage permet de contrôler le nombre de PET alloué par strate contrairement à un plan d'échantillonnage aléatoire simple ou systématique. La méthode d'estimation des variables dendrométriques par essence utilisée à la compilation (imputations k-NN) est telle que l'échelle d'estimation est - non pas la strate d'échantillonnage, mais le peuplement écoforestier. Il en découle que les objectifs poursuivis par la stratification de l'échantillonnage sont d'assurer que chacune des strates soit représentée dans l'échantillon global tout en assurant l'allocation d'une quantité suffisante de placettes-échantillons pour couvrir les principales compositions d'essences.

Puisqu'on vise des estimations par essence, les attributs de la carte écoforestière qui définissent les strates sont d'abord les essences et leur proportion relative de la surface terrière totale, et ensuite la densité et la hauteur des peuplements. Ces attributs permettent de tenir compte des gradients appréhendés des variables dendrométriques d'intérêt. Le regroupement des différentes compositions en essences est réalisé avec une analyse de classification. Dans le cas des densités et des hauteurs, on a utilisé les centiles (30e, médiane et 70e) pour scinder, lorsque cela était possible et en fonction de la superficie, les regroupements des compositions en essences.

### ***3) Allocation des PET aux strates d'échantillonnage***

La prescription ou allocation des PET consiste à déterminer le nombre de PET qui sera implanté dans chacune des strates d'échantillonnage. Dans le contexte de l'application de la méthode k-NN, on considère que l'allocation doit être proportionnelle à la superficie des strates. Cependant, il est souhaitable dans certains cas de moduler le taux d'échantillonnage, par exemple lorsqu'un nombre élevé de PET a été prévu dans des strates d'une très grande superficie, dont la composition en essences est très homogène. Le nombre de PET est ainsi réduit dans ces strates puis est ensuite réparti dans d'autres strates d'échantillonnage de plus faible superficie ou de composition en essences plus hétérogène ou plus rare.

### ***4) Production du plan de sondage***

Le plan de sondage est réalisé de façon à ce que les placettes soient réparties en virées d'inventaire dans le respect des nombres de placettes alloués aux strates d'échantillonnage.

## Processus de l'inventaire écoforestier du Québec méridional de l'US 08551

Les différentes étapes du processus de même que la période à laquelle elles ont été réalisées ou seront complétées sont présentées dans le tableau suivant.

<b>Prise de photographies aériennes</b>	<b>Acquisition et diffusion</b>	<b>2010</b>
<b>Cartographie écoforestière</b>	<b>Production</b>	<b>avril 2011 - décembre 2012</b>
	<b>Diffusion - statut primaire</b>	<b>juin 2013</b>
	<b>Diffusion - statut final</b>	<b>février 2014</b>
<b>Sondage terrestre</b>	<b>Production</b>	<b>été 2013</b>
	<b>Diffusion</b>	<b>juin 2014</b>
<b>Compilation forestière</b>	<b>Diffusion</b>	<b>février 2015</b>

## Paramètres et hypothèses initiaux de l'US 08551

Quelques données de base ont été considérées dans la détermination du nombre de strates d'échantillonnage, leur superficie et dans l'allocation des PET aux strates. Ces données sont listées en tableau puis présentées plus en détail ci-après.

<b>Superficie sondée (ha)</b>	<b>443 034</b>
<b>Nombre total de PET à implanter</b>	<b>600</b>
<b>Hypothèse initiale du facteur d'expansion (« Fe ») des valeurs à l'hectare d'une PET : allocation proportionnelle à la superficie sondée (ha / PET)</b>	<b>738</b>
<b>Superficie minimale (ha) des strates d'échantillonnage à définir (environ 10 PET)</b>	<b>7 384</b>
<b>Superficie maximale (ha) des strates d'échantillonnage à définir (environ 25 PET)</b>	<b>18 460</b>

### Superficie sondée

Il s'agit de la superficie de la population cible, soit celle des polygones des peuplements forestiers, productifs, accessibles, de 7m et plus de hauteur et localisés dans l'unité de sondage définie par des subdivisions territoriales. Le détail des inclusions et exclusions de superficies est présenté à la section 1.2.

### Nombre total de PET à implanter

Le nombre de placettes-échantillons à implanter dans chaque territoire de sondage est déterminé en fonction de la complexité des écosystèmes et de la diversité des essences, selon trois degrés d'intensité. Dans les forêts plus homogènes situées dans la portion nord du Québec méridional, on a prévu implanter 600 placettes par unité de sondage, tandis qu'on en a prévu 750 dans la zone intermédiaire, et 900 dans la portion sud qui se compose de forêts plus complexes. On notera que le taux d'échantillonnage peut être ajusté au besoin dans le cas de certains territoires peu diversifiés ou d'une faible superficie.

**Facteur d'expansion**

Le facteur d'expansion correspond au poids de sondage associé à chacune des unités sélectionnées (placettes) dans la population sondée (unité de sondage). Plus explicitement, on définit le facteur d'expansion ici comme étant le produit de deux facteurs : le premier permet de convertir les données mesurées dans une placette-échantillon lors du sondage terrain à des valeurs à l'hectare (PET/ha), tandis que le second correspond à la superficie de la population cible représentée par chacune des placettes sélectionnées (ha/PET). Dans le présent rapport, on ne considère que le deuxième facteur, puisque dans le cadre de la planification du sondage terrestre, on travaille à l'échelle de la population cible et non pas à l'échelle de la placette. Le premier facteur sera intégré dans l'équation lorsque les données des placettes seront disponibles et que les résultats de compilations seront produits. La valeur initiale du deuxième facteur, qui résulte de l'orientation d'obtenir un échantillonnage aléatoire et uniforme de la population cible, est donnée par le ratio entre les deux paramètres précédents, soit entre la superficie de la population cible et le nombre de PET prévu dans l'unité de sondage. Il correspond à une même constante pour chaque placette. Cependant, nous verrons à la section 6 que des ajustements de ce ratio peuvent être appliqués en fonction de la composition en essences des strates.

**Superficie des strates d'échantillonnage**

Le nombre total de strates d'échantillonnage et leur superficie ne sont pas précisément définis a priori. Cependant, les paramètres précédemment décrits, combinés à la recherche d'un certain équilibre entre considérer un maximum d'attributs de la carte écoforestière (suppose de définir un grand nombre de strates) et conserver la possibilité d'ajuster le facteur d'expansion de chacune des strates (suppose de définir peu de strates), définissent quelques balises. C'est ainsi que l'on vise à définir des strates pour lesquelles approximativement entre 10 et 25 PET seront allouées. En multipliant ces nombres de placettes par le facteur d'expansion, on obtient des balises approximatives - encore une fois sur la superficie minimale et maximale des strates à définir.

## 1. Unité de sondage et population cible

### 1.1 Définition de l'unité de sondage basée sur les subdivisions territoriales

On présente ici les superficies incluses et exclues basées sur les données territoriales considérées pour définir l'unité de sondage. Ces données ont été vérifiées, puis corrigées lorsque cela était nécessaire, suite à l'exercice de validation des intrants à la définition des unités de sondage réalisé à l'automne 2012.

Territoire d'intérêt		Mode de gestion		Superficie	
Périmètre	Sondage	Code	Nom	ha	%
08551	Oui	01	Unité d'aménagement forestier (UAF)	996 290	92,0%
		28	Concession minière publique sur unité d'aménagement forestier	79	0,0%
	Non	02	Réserve forestière libre de droit au sud de la limite nordique	1 250	0,1%
		06	Forêt d'expérimentation sur unité d'aménagement forestier	8	0,0%
		15	Écosystème forestier exceptionnel désigné (EFE)	2 559	0,2%
		20	Petite propriété privée	44	0,0%
		51	Terrain vacant du MDDEP	0	0,0%
		52	Eaux (lacs importants, fleuve et réservoir)	1 765	0,2%
		53	Réserve aquatique	6 647	0,6%
		54	Réserve de biodiversité	61 456	5,7%
		55	Refuge biologique	6 755	0,6%
		57	Écosystème forestier exceptionnel désigné et Refuge biologique	598	0,1%
		59	Refuge biologique désigné	5 790	0,5%
		66	Forêt d'expérimentation sur réserve forestière	151	0,0%
		71	Lot mixte	23	0,0%
				<b>1 083 416</b>	<b>100,0%</b>

Usage forestier				Superficie	
Sondage	Code	Nom	Code d'impact	ha	%
Non	BK	Bande riveraine d'intérêt faunique	01	59	3,9%
	ES	Site d'enfouissement sanitaire et de dépôts en tranchées	01	5	0,3%
	FY	Habitat du poisson (incluant frayère)	01	65	4,3%
	HE	Héronnière	01	5	0,3%
	IN	Aire industrielle	01	6	0,4%
	PE	Prise d'eau	01	108	7,1%
	PF	Projet d'EFE sur forêt publique	01	493	32,4%
	PP	Plage publique	01	2	0,1%
	PV	Plan régional de développement de la villégiature (PRDV)	01	523	34,4%
	RL	Refuge du lièvre d'Amérique	01	18	1,2%
	RM	Habitat du rat musqué	01	1	0,1%
	SO	Site d'observation	01	2	0,1%

Usage forestier				Superficie	
Sondage	Code	Nom	Code d'impact	ha	%
Non	TT	Réseau de télécommunication	01	4	0,3%
	VR	Site de villégiature regroupée	01	230	15,1%
				<b>1 521</b>	<b>100,0%</b>

Zone d'application des modalités d'intervention				Superficie	
Sondage	Usage associé	Mode de gestion associé	Code d'impact	ha	%
Non		50	01	21	1,7%
	CR		06	1 009	79,5%
	CT		01	5	0,4%
	CU		05	5	0,4%
	ES		05	7	0,5%
	HE		01	44	3,5%
	PE		01	28	2,2%
	PI		05	6	0,5%
	RR		05	10	0,8%
	RS		05	2	0,2%
	SF		05	6	0,5%
	SG		01	43	3,4%
	SO		05	4	0,3%
	SQ		05	1	0,0%
	VR		05	78	6,1%
				<b>1 269</b>	<b>100,0%</b>

La synthèse des inclusions et exclusions basées sur les subdivisions territoriales est présentée sur la carte apparaissant à la fin de la présente section.

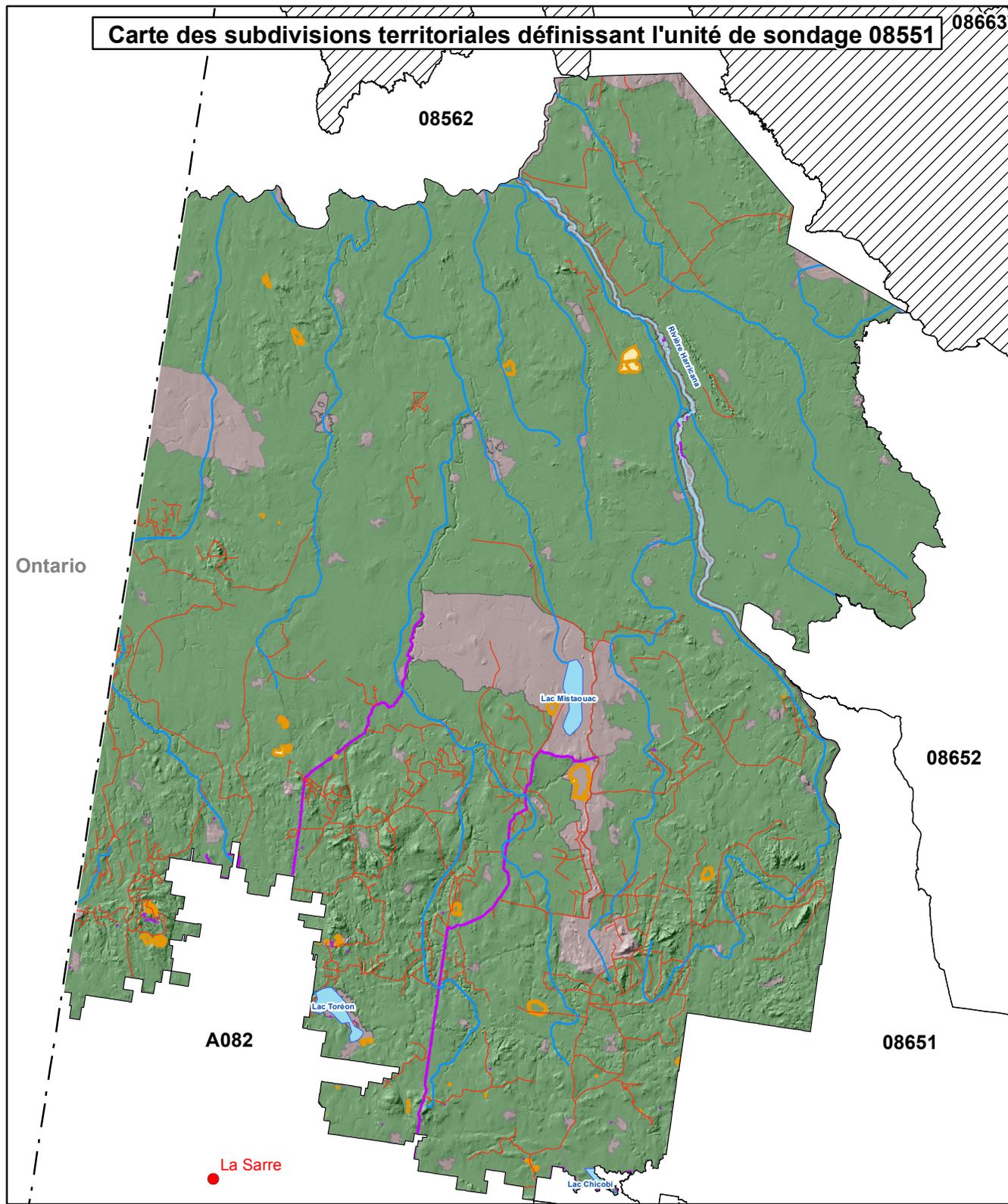
## 1.2 Définition de la population cible

La population cible est définie à partir des attributs de la carte écoforestière, des réseaux hydrographiques et de chemins et d'une couverture de pentes numérique. Le tableau qui suit présente la compilation des inclusions et exclusions.

Sondage	Description	Superficie	
		ha	%
Oui	Peuplements écoforestiers de 7m et plus de hauteur - Stratification initiale	11 561	1,2%
	Peuplements écoforestiers de 7m et plus de hauteur - Stratification AIPF	431 473	43,4%
<b>Oui</b>		<b>443 034</b>	<b>44,6%</b>
Non	Étendue d'eau	27 160	2,7%
	Terrain à vocation non forestière	2 662	0,3%
	Terrain forestier inaccessible (pente «F» ou «S»)	75	0,0%
	Terrain forestier improductif	320 610	32,3%
	Peuplements écoforestiers de moins de 7m de hauteur	200 039	20,1%
<b>Non</b>		<b>550 546</b>	<b>55,4%</b>
		<b>993 580</b>	<b>100,0%</b>

\* Note: La présence de peuplements écoforestiers de 7m et plus de hauteur issus de la carte de stratification « initiale » (MFFP-DIF 2015, chapitre 1) ou « mixte » du 4e inventaire, ou de la carte de stratification du 3e inventaire résulte généralement du découpage que l'on effectue pour définir la population cible entre le territoire à sonder et les territoires adjacents. En effet, comme ces territoires n'ont pas tous été cartographiés selon la même stratification, certaines portions stratifiées autrement que suivant l'approche d'inventaire par peuplement écoforestier (AIPF) se retrouvent incluses dans le territoire à sonder. Ainsi, dans les cas où les superficies concernées sont négligeables, elles sont exclues de la population cible. À l'inverse, si les superficies concernées représentent une portion non négligeable de la superficie totale, la stratification est convertie en stratification « AIPF » (MFFP-DIF 2015, chapitre 2).

# Carte des subdivisions territoriales définissant l'unité de sondage 08551



## Territoire sondé

Unité de sondage 08551

## Territoire non sondé

Mode de gestion

Usage forestier

Zone d'application des modalités d'intervention



Territoire non sondé et non cartographié



Hydrographie surfacique



Hydrographie linéaire



Réseau routier



Limite des unités de sondage

## Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec—Terre-Neuve-et-Labrador

(cette frontière n'est pas définitive)

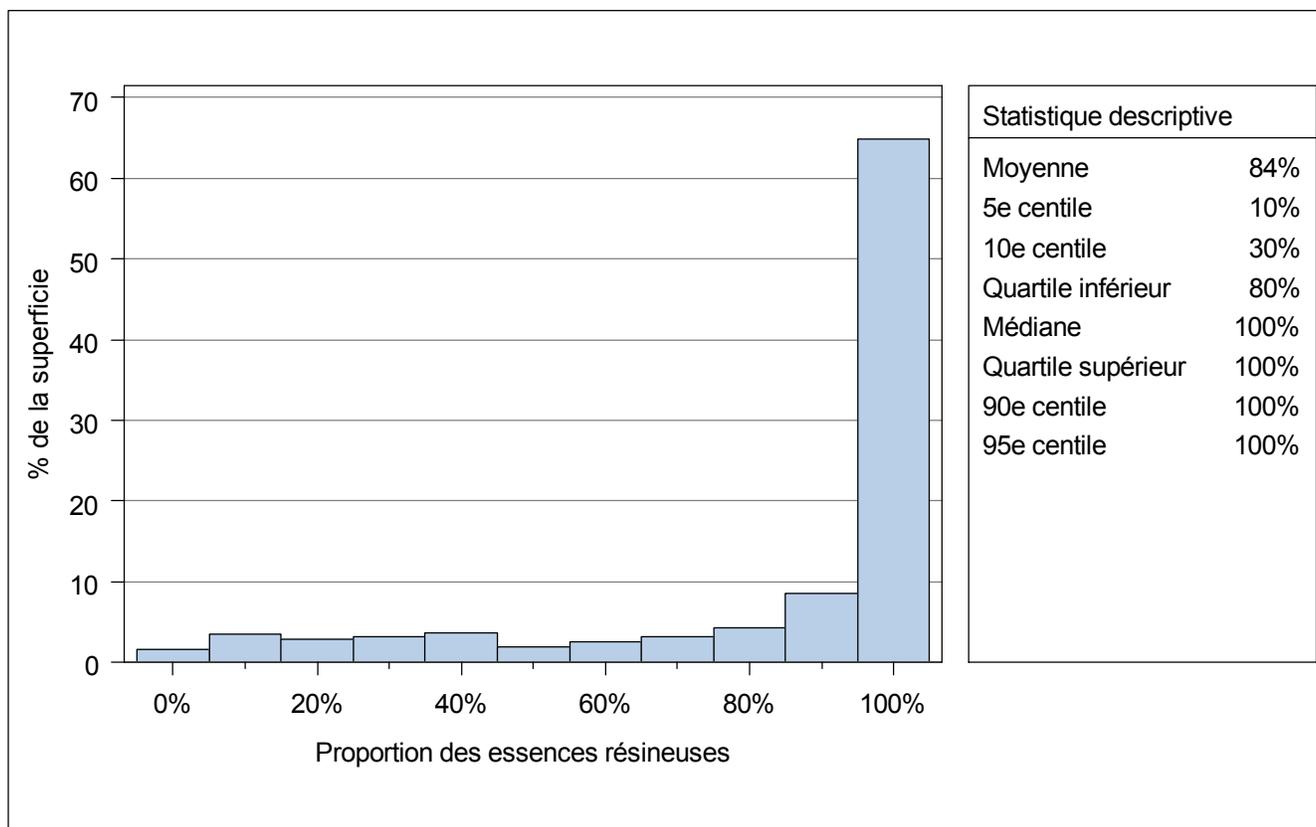
## 2. Portrait et analyse de la composition en essences des peuplements

### 2.1 Types de couvert

Les types de couvert sont définis en fonction de la proportion des essences résineuses identifiées sur la carte écoforestière. Le tableau qui suit présente leur superficie et leur importance relative.

Type de couvert		Proportion des essences résineuses		Superficie	
Code	Nom	min	max	(ha)	(%)
F	Feuillu	0%	24%	35 320	8%
MF	Mixte à dominance feuillue	26%	48%	29 759	7%
MR	Mixte à dominance résineuse	50%	74%	33 719	8%
R	Résineux	76%	100%	344 236	78%
		<b>0%</b>	<b>100%</b>	<b>443 034</b>	<b>100%</b>

Plus précisément, l'importance relative en termes de superficie des différentes proportions d'essences résineuses est présentée dans l'histogramme ci-dessous.



## 2.2 Importance relative des essences identifiées sur la carte écoforestière

La stratification écoforestière « AIPF » (MFFP-DIF 2015, chapitre 2) donne directement la proportion de la surface terrière totale (surface terrière relative) occupée par chacune des essences identifiées dans chaque peuplement. Il est donc aisé de déduire l'importance relative de chaque essence de l'ensemble des peuplements cibles de l'US. Pour ce faire, il suffit de sommer les produits des proportions de la surface terrière totale des essences avec la proportion de la superficie totale occupée par chaque peuplement. Cette importance relative de chaque essence est ici présentée par type de couvert, puis pour tous les types de couvert.

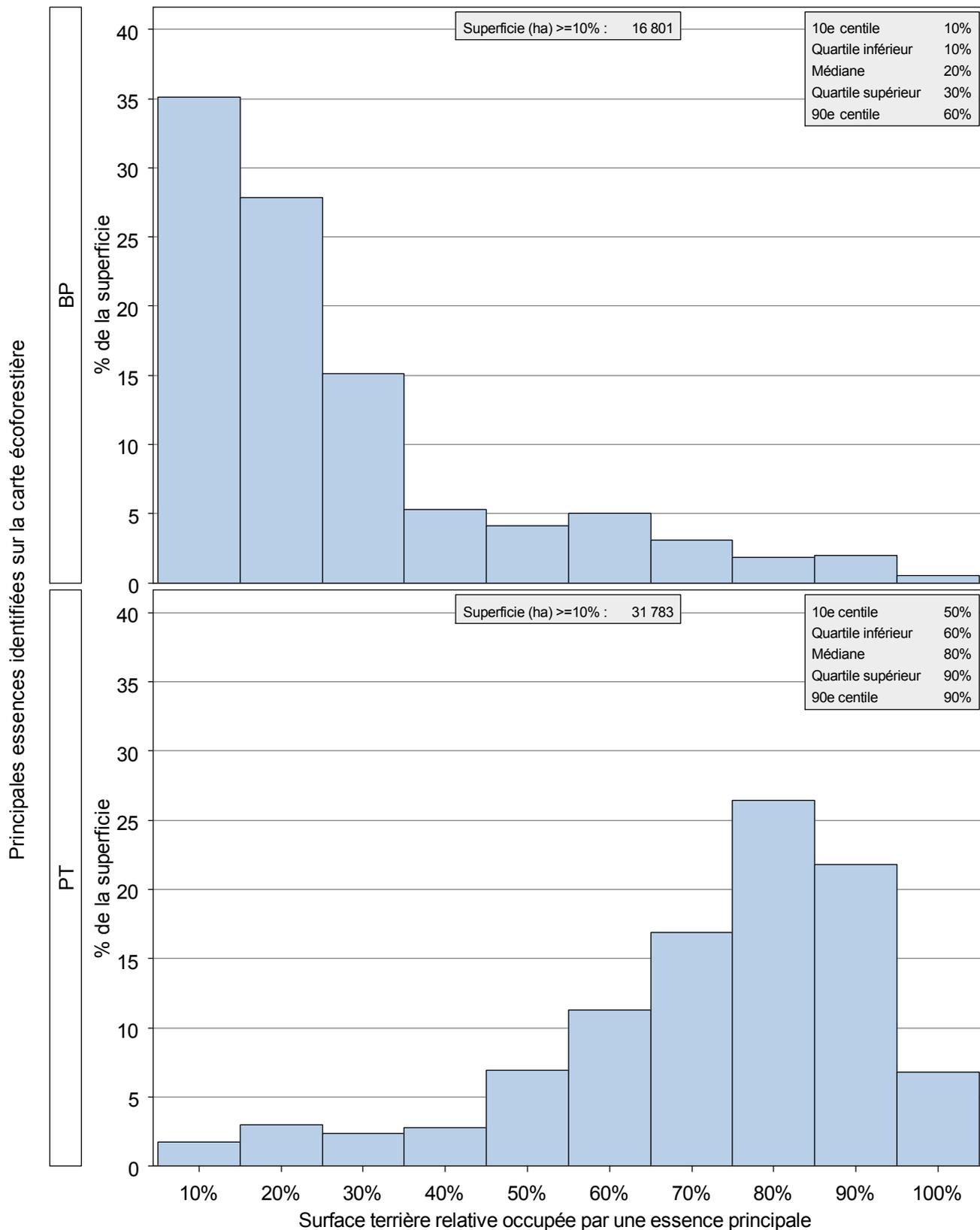
Essence			Type de couvert				
Type	Code	Nom	F	MF	MR	R	Tous
Feuillue	BP	Bouleau à papier	12,74%	13,35%	11,30%	0,45%	3,12%
	FI	Feuillus intolérants	0,01%	0,05%	0,47%	0,33%	0,29%
	FN	Feuillus non commerciaux	3,15%	1,83%	1,41%	0,07%	0,54%
	FX	Feuillus indéterminés	0,21%	0,08%	0,09%	0,08%	0,10%
	FZ	Feuillus indistincts plantés	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%
	PA	Peuplier baumier	0,04%	0,02%	0,04%	0,00%	0,01%
	PE	Peuplier	7,18%	3,83%	0,82%	0,01%	0,90%
	PT	Peuplier faux-tremble	64,97%	45,46%	24,13%	1,25%	11,04%
			88,29%	64,64%	38,27%	2,20%	16,00%
Résineuse	EB	Épinette blanche	0,02%	0,05%	0,20%	0,07%	0,07%
	EN	Épinette noire	5,59%	19,19%	33,16%	76,42%	63,63%
	ML	Mélèze laricin	0,23%	1,05%	2,17%	5,46%	4,49%
	PB	Pin blanc	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	PG	Pin gris	1,99%	8,50%	16,65%	12,74%	11,89%
	PR	Pin rouge	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	RX	Résineux indéterminés	2,69%	1,10%	0,37%	0,17%	0,45%
	RZ	Résineux indistincts plantés	0,00%	0,56%	0,57%	0,76%	0,67%
	SB	Sapin baumier	1,19%	4,90%	8,61%	2,20%	2,79%
	SE	Sapin et épinette blanche	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%
			11,71%	35,36%	61,73%	97,80%	84,00%
			100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

## 2.3 Distribution des surfaces terrières relatives occupées par les principales essences identifiées sur la carte écoforestière

Les pages qui suivent montrent au moyen d'histogrammes la distribution de la surface terrière relative (exprimée en %) des principales essences identifiées sur la carte écoforestière. Pour qu'une essence ait été considérée dans le calcul de la surface terrière, elle devait occuper  $\geq 10\%$  de la surface terrière totale du peuplement cartographié auquel elle faisait partie. Cette condition permet de constater, par exemple, si une essence est essentiellement présente à titre d'essence compagne ou si, à l'inverse, elle est essentiellement présente dans des peuplements purs, voire strictement monospécifiques. Ces distributions de surfaces terrières relatives sont présentées ci-dessous par type de couvert.

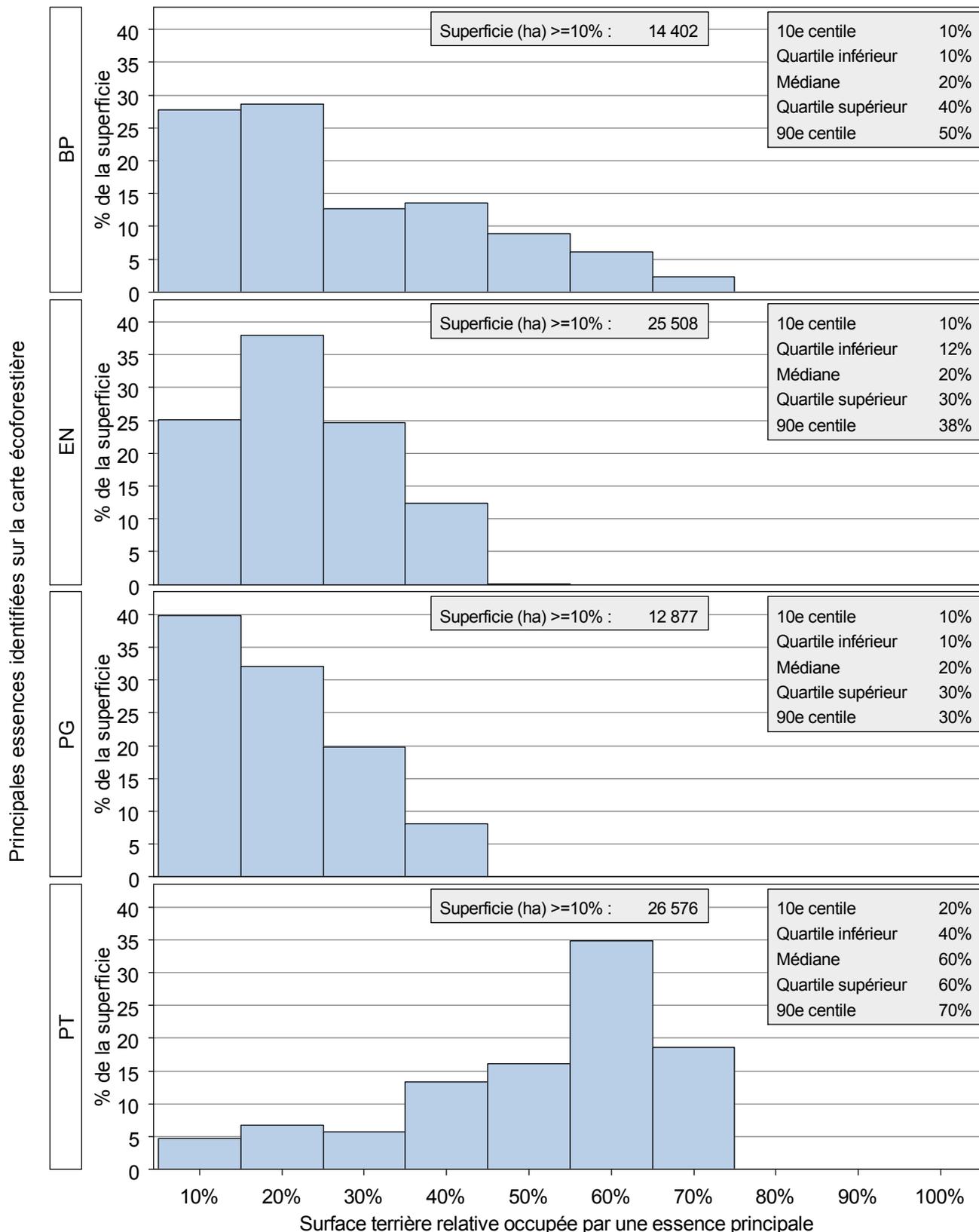
**Type de couvert : Feuillu**

Superficie totale du type de couvert : 35 320 ha



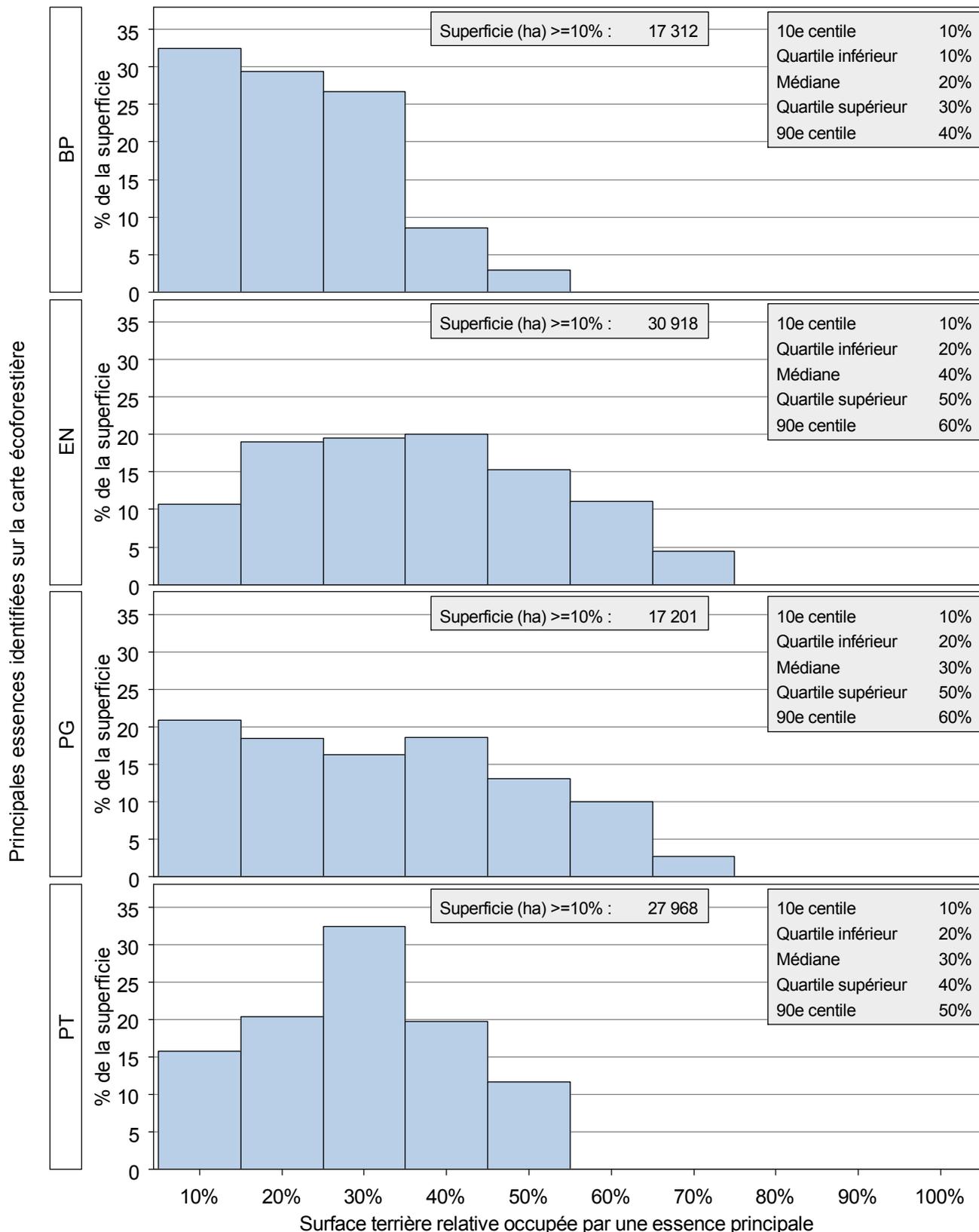
**Type de couvert : Mixte à dominance feuillue**

Superficie totale du type de couvert : 29 759 ha



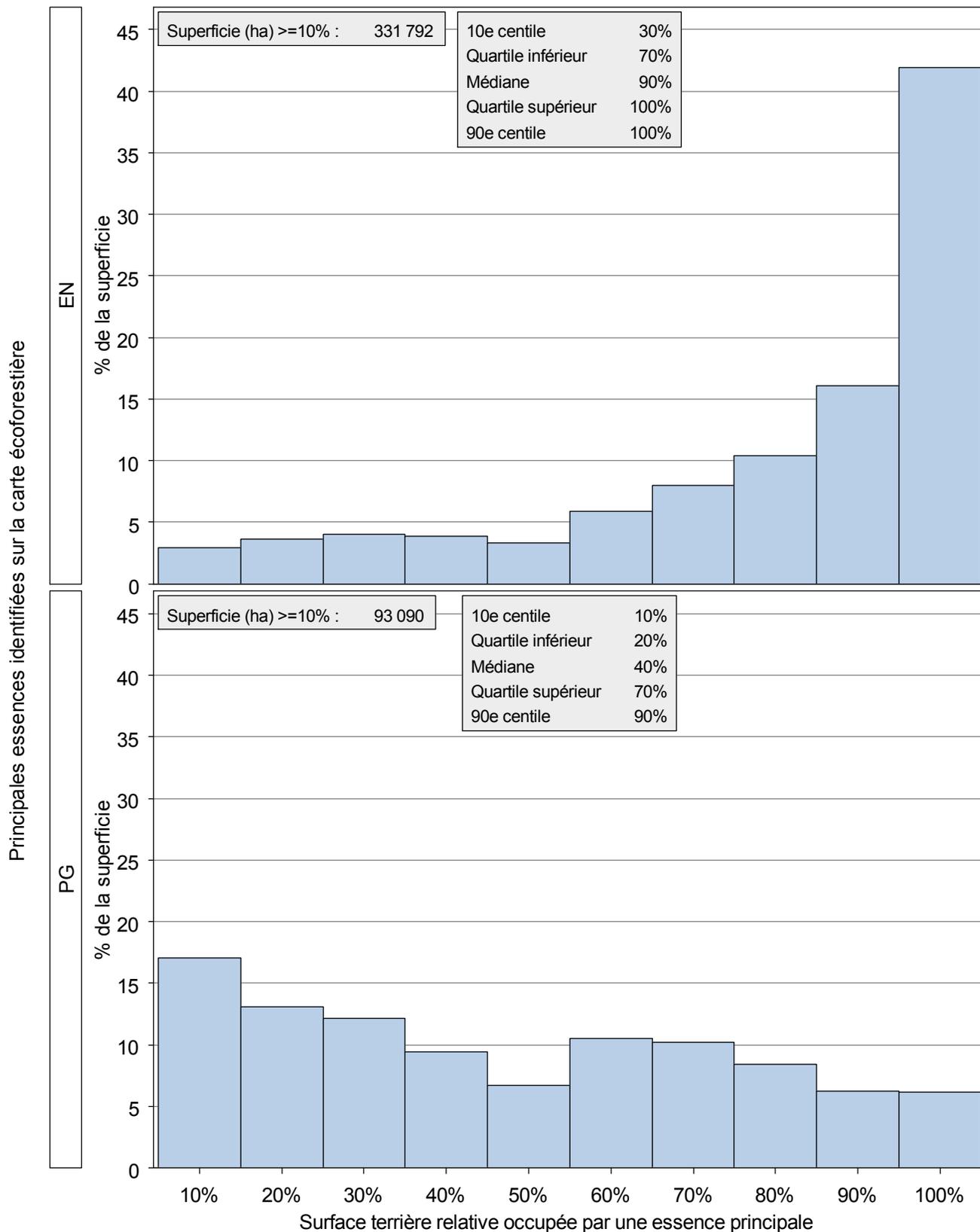
**Type de couvert : Mixte à dominance résineuse**

Superficie totale du type de couvert : 33 719 ha



**Type de couvert : Résineux**

Superficie totale du type de couvert : 344 236 ha



### 3. Regroupement de la composition en essences des peuplements

#### 3.1 Méthode

La diversité des compositions en essences découlant de la stratification « AIPF » est telle qu'il est difficile d'utiliser une approche empirique pour définir objectivement les groupes à retenir. Une façon simple de le faire est de préciser d'abord les essences que l'on considère importantes dans l'unité de sondage et d'effectuer ensuite une analyse de classification entre les peuplements en considérant la surface terrière relative de chacune des essences retenues pour l'analyse.

Cette analyse de classification a été retenue pour la définition des regroupements de la composition en essences des peuplements écoforestiers. L'analyse réalisée est de type hiérarchique (méthode de Ward) et la similarité des peuplements a été quantifiée par une mesure de « distance » (procédure CLUSTER, SAS Institute Inc. 2010; Daigle et Rivest 2010). La notion de distance dont il est ici question est la même que celle utilisée dans la méthode k-NN qui permet d'estimer des variables dendrométriques par peuplement dans le processus des compilations forestières.

Les variables d'analyse utilisées sont, pour chaque peuplement, les surfaces terrières relatives des principales essences identifiées sur la carte écoforestière. Une analyse spécifique a été menée pour chaque groupe de type de couvert ou d'origine retenu.

#### 3.2 Résultat

Le tableau ci-dessous présente la compilation des superficies des groupes considérés.

Groupe retenu pour l'analyse de classification	Élément considéré		Superficie	
	Nom	Origine des essences	Type de couvert	(ha)
Feuillu	naturelle	Feuillu	35 300	8%
			<b>35 300</b>	<b>8%</b>
Mixte à dominance feuillue	naturelle	Mixte à dominance feuillue	28 505	6%
			<b>28 505</b>	<b>6%</b>
Mixte à dominance résineuse	naturelle	Mixte à dominance résineuse	31 645	7%
			<b>31 645</b>	<b>7%</b>
Plantation	plantation	Feuillu	20	0%
		Mixte à dominance feuillue	1 254	0%
		Mixte à dominance résineuse	2 074	0%
		Résineux	12 593	3%
			<b>15 941</b>	<b>4%</b>
Résineux	naturelle	Résineux	331 642	75%
			<b>331 642</b>	<b>75%</b>

\* Note: Dans le cas où la faible abondance de peuplements d'origine de plantation sur le territoire ne permet pas de former un groupe distinct pour l'analyse de classification, on les combine avec les peuplements d'origine naturelle du même type de couvert.

Au final, 13 groupes synthèses de la composition en essences des peuplements ont été définis. Les surfaces terrières relatives des essences des variables d'analyse des groupes définis sont présentées dans les tableaux qui suivent. On y retrouve, par regroupement, les variables d'analyse utilisées et, pour chacune de ces variables, les valeurs du 10e et 90e centile en superficie. Ainsi, pour un groupe donné et une essence donnée, les valeurs du 10e et du 90e centile indiquent qu'environ 80 % des superficies ont une proportion de la surface terrière totale comprise entre les valeurs de ces centiles. Enfin, on a défini les appellations (étiquettes) des groupes à partir de la moyenne des surfaces terrières relatives des variables d'analyse.

#### Groupes définis dans le cas du type de couvert feuillu

Regroupement des essences	Centile	Variables d'analyse retenues (% des essences)					
Nom du groupe synthèse	en superficie	BP	FN	PE	PT	EN	RX
PT60BP10PE10EN10	10e	0	0	0	10	0	0
	90e	38	10	0	90	20	10

#### Groupes définis dans le cas du type de couvert mixte à dominance feuillue

Regroupement des essences	Centile	Variables d'analyse retenues (% des essences)					
Nom du groupe synthèse	en superficie	BP	PE	PT	EN	PG	SB
BP30PT20PE10EN20SB10PG10	10e	0	0	0	0	0	0
	90e	50	63	50	30	20	20
PT60EN20PG10	10e	0	0	50	8	0	0
	90e	10	0	70	40	30	10

#### Groupes définis dans le cas du type de couvert mixte à dominance résineuse

Regroupement des essences	Centile	Variables d'analyse retenues (% des essences)					
Nom du groupe synthèse	en superficie	BP	PT	EN	PG	ML	SB
EN40SB10PT20BP10	10e	0	0	20	0	0	0
	90e	30	40	60	20	10	30
PG40EN20PT30	10e	0	20	0	20	0	0
	90e	10	50	40	60	0	10

#### Groupes définis dans le cas du type de couvert résineux

Regroupement des essences	Centile	Variables d'analyse retenues (% des essences)			
Nom du groupe synthèse	en superficie	EN	PG	ML	SB
EN100	10e	100	0	0	0
	90e	100	0	0	0
EN60PG30	10e	50	30	0	0
	90e	70	40	0	0
EN60SB30	10e	30	0	0	10
	90e	80	15	0	50

Regroupement des essences		Variables d'analyse retenues (% des essences)			
Nom du groupe synthèse	Centile en superficie	EN	PG	ML	SB
EN70ML30	10e	60	0	20	0
	90e	80	0	40	0
EN90	10e	80	0	0	0
	90e	90	20	10	10
ML70EN30	10e	10	0	50	0
	90e	50	0	90	0
PG70EN30	10e	0	50	0	0
	90e	40	90	0	0

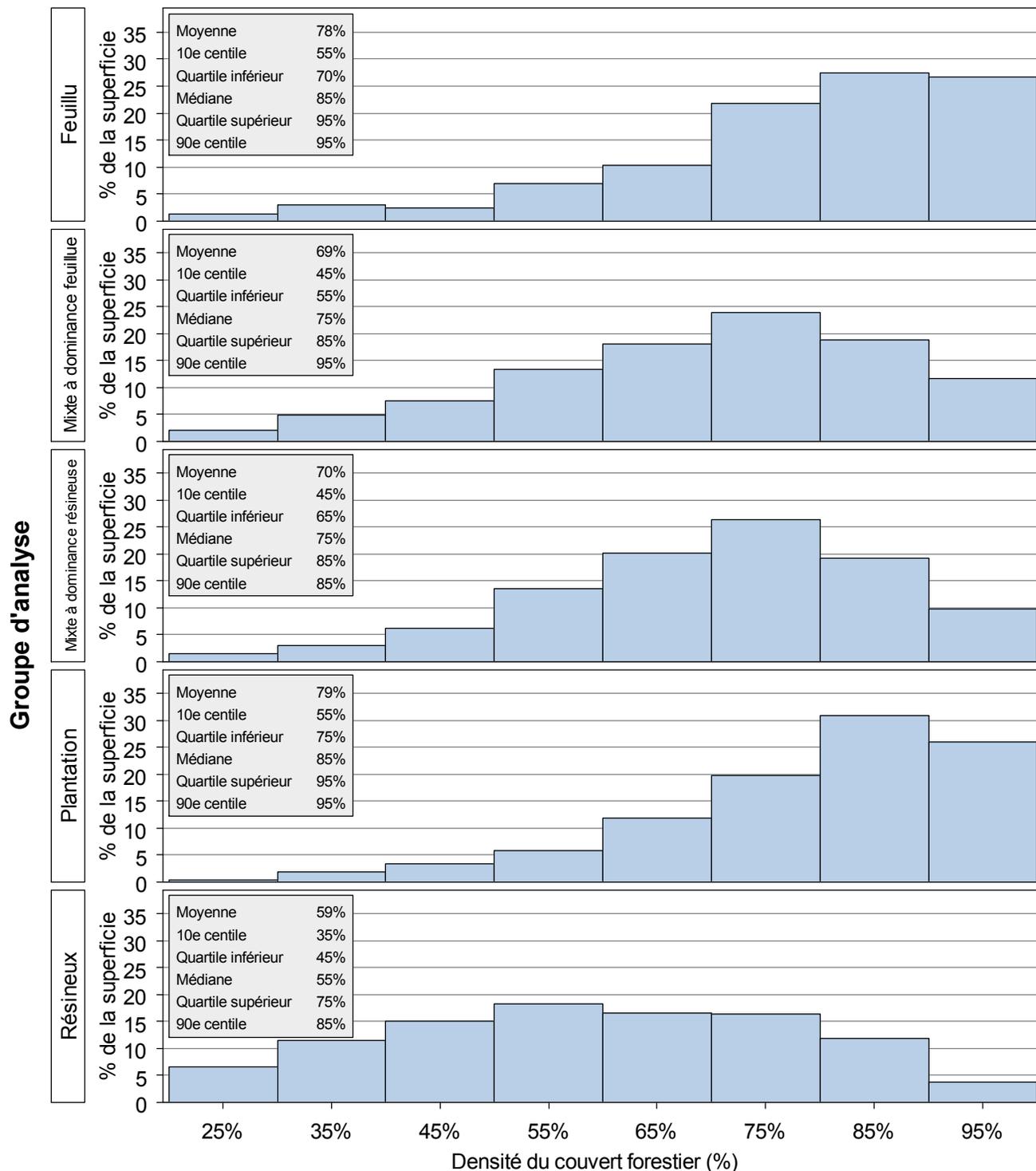
**Groupes définis dans le cas des plantations**

Regroupement des essences		Variables d'analyse retenues (% des essences)			
Nom du groupe synthèse	Centile en superficie	PT	EN	PG	RZ
PG60RZ20EN10PT10	10e	0	0	0	0
	90e	30	30	100	90

## 4. Densité et hauteur des peuplements

### 4.1 Portrait de la densité des peuplements

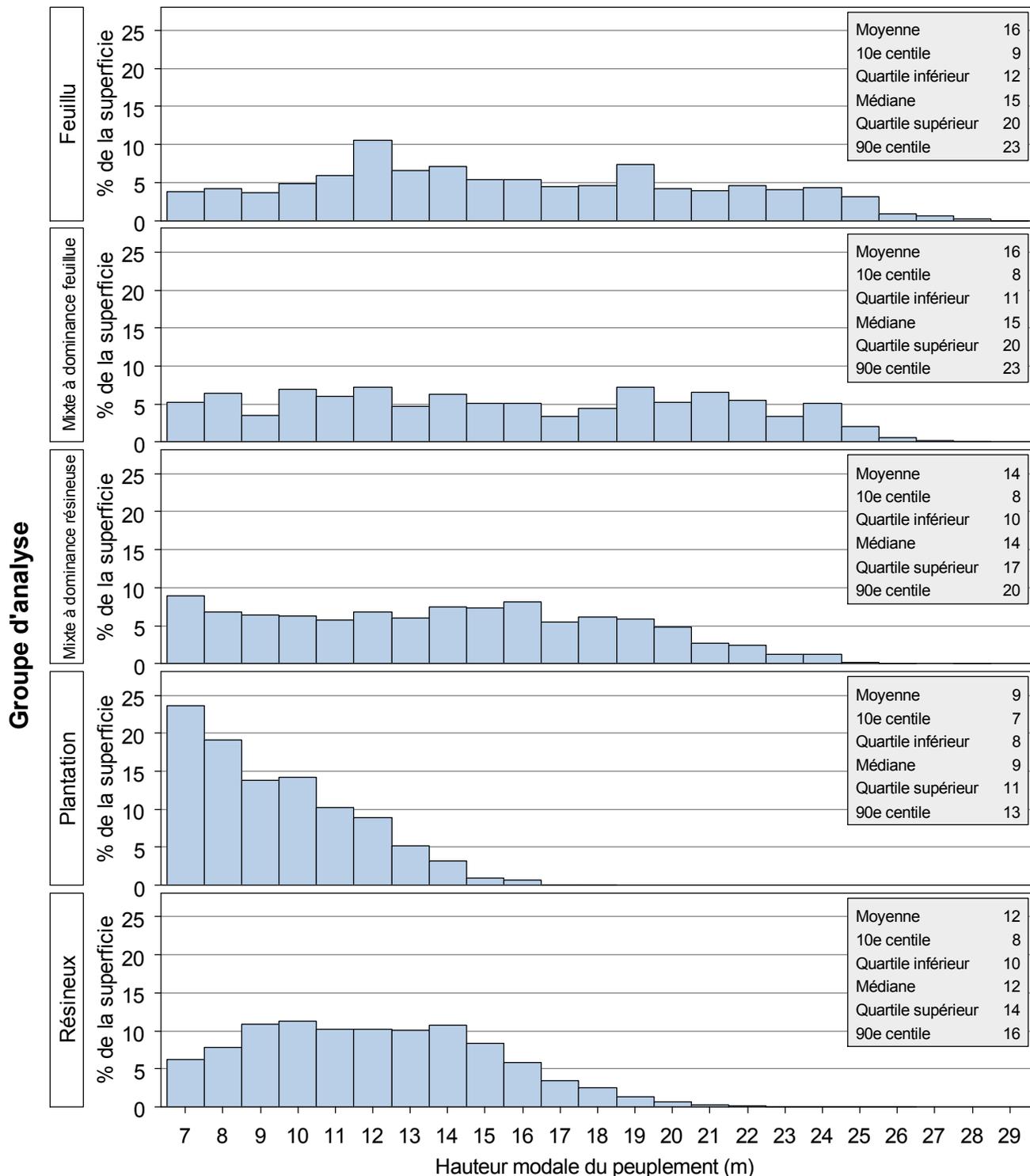
Les graphiques ci-dessous présentent au moyen d'histogrammes la distribution des densités des peuplements en fonction des groupes considérés.



**Distribution de la densité des peuplements écoforestiers**

### 4.2 Portrait de la hauteur des peuplements

Les graphiques ci-dessous présentent au moyen d'histogrammes la distribution des hauteurs (en mètre) des peuplements en fonction des groupes considérés. L'intervalle interquartile (différence entre le quartile supérieur et le quartile inférieur) est une statistique intéressante qui permet d'évaluer la variabilité de la hauteur à l'intérieur des groupes.



Distribution de la hauteur des peuplements écoforestiers

## 5. Regroupement des densités et des hauteurs des peuplements

### 5.1 Méthode

Afin de considérer les gradients anticipés des variables dendrométriques comme la surface terrière et le volume marchand brut à l'échelle des peuplements, on a défini en fonction de la distribution des valeurs de densité et de hauteur des sous-groupes appartenant à certains groupes synthèses de la composition en essences. Le choix de ces deux attributs de la stratification écoforestière est justifié par leur corrélation relativement élevée avec les variables dendrométriques d'intérêt (Husch et al. 2003).

La méthode qui permet de considérer les valeurs de densité et de hauteur est basée sur les centiles (30e, médiane et 70e) en superficie de ces deux variables. Ces valeurs de centiles permettent de définir 2 (> ou < à la médiane) ou 3 (<30e centile, entre le 30e et le 70e et >70e centile) sous-groupes de superficie relativement homogène, et ce, autant dans le cas de la densité que de la hauteur. En fonction de la superficie des groupes synthèses de la composition en essences créés à la section 3, on détermine la possibilité de scinder ces groupes en tenant compte des sous-groupes de densité et de hauteur, de façon à obtenir des strates finales dont la superficie se situe à l'intérieur des balises de superficies minimale et maximale définies précédemment. Ainsi, les groupes synthèses des essences demeurent intacts (cas de faible superficie où aucun sous-groupe n'a été défini) ou sont scindés en 2 (cas où un seul des deux attributs est considéré), 4, 6 ou 9 sous-groupes. Dans les cas particuliers où on a défini un nombre inégal de sous-groupes entre la densité et la hauteur (cas avec 2 ou 6 sous-groupes), on retient un plus grand nombre de sous-groupes de l'attribut ayant le plus grand intervalle interquartile des valeurs standardisées.

### 5.2 Résultat

Parmi les 13 groupes synthèses de la composition en essences des peuplements, 10 ont été scindés en 2 à 8 sous-groupes en fonction des valeurs de densité et de hauteur. Il en résulte un nombre final de 33 strates d'échantillonnage. L'étendue des valeurs de densité et de hauteur par strate d'échantillonnage est présenté dans le tableau qui suit.

Groupe synthèse des essences		Strate d'échantillonnage finale		Densité (%)		Hauteur (m)	
Type	Essence	NOMREGRO		Min.	Max.	Min.	Max.
F	PT60BP10PE10EN10	F PT60BP10PE10EN10	65 11	25	75	7	15
		F PT60BP10PE10EN10	65 20	25	75	15	29
		F PT60BP10PE10EN10	90 11	85	95	7	14
		F PT60BP10PE10EN10	90 20	85	95	15	28
MF	BP30PT20PE10EN20SB10PG10	MF BP30PT20PE10EN20SB10PG10	70 14	25	95	7	25
	PT60EN20PG10	MF PT60EN20PG10	65 12	25	95	7	18
		MF PT60EN20PG10	65 21	25	95	18	28
MR	EN40SB10PT20BP10	MR EN40SB10PT20BP10	55 13	25	70	7	24
		MR EN40SB10PT20BP10	80 13	75	95	7	25
	PG40EN20PT30	MR PG40EN20PT30	70 16	25	95	7	28
PL	PG60RZ20EN10PT10	PL PG60RZ20EN10PT10	75 11	25	95	9	18
		PL PG60RZ20EN10PT10	75 7	25	95	7	8

Groupe synthèse des essences		Strate d'échantillonnage finale		Densité (%)		Hauteur (m)	
Type	Essence	NOMREGRO		Min.	Max.	Min.	Max.
R	EN100	R EN100	30 12	25	35	10	23
		R EN100	30 8	25	35	7	9
		R EN100	50 12	45	55	10	12
		R EN100	50 15	45	55	13	19
		R EN100	50 8	45	55	7	9
		R EN100	75 12	65	95	10	13
		R EN100	75 15	65	95	13	20
		R EN100	75 8	65	95	7	9
	EN60PG30	R EN60PG30	70 12	25	95	7	15
		R EN60PG30	70 16	25	95	15	26
	EN60SB30	R EN60SB30	65 15	25	95	13	25
		R EN60SB30	65 9	25	95	7	13
	EN70ML30	R EN70ML30	55 12	25	95	10	21
		R EN70ML30	55 8	25	95	7	9
	EN90	R EN90	45 14	25	55	12	22
		R EN90	45 9	25	55	7	12
		R EN90	75 14	65	95	12	22
		R EN90	75 9	65	95	7	12
	ML70EN30	R ML70EN30	55 11	25	95	7	22
	PG70EN30	R PG70EN30	70 12	25	95	7	15
		R PG70EN30	70 18	25	95	16	25

## 6. Allocation des PET aux strates d'échantillonnage

### 6.1 Méthode et analyse

L'allocation des PET aux strates d'échantillonnage est déterminée entre autres à partir des hypothèses et des paramètres présentés en introduction. Rappelons qu'afin de respecter l'orientation générale de représentativité de l'échantillonnage, on prévoit attribuer une allocation initiale proportionnelle à la superficie. Pour une strate donnée, le ratio entre la superficie de la strate et le facteur d'expansion donne donc le nombre de PET à établir dans la strate selon l'hypothèse initiale.

La méthode k-NN qui sera utilisée dans la production des estimations de variables dendrométriques par essence à l'échelle des peuplements est telle qu'elle exige un minimum d'observations des essences pour qu'on puisse être en mesure de les estimer. À l'opposé, au-delà d'un certain seuil, il n'est probablement pas utile d'établir l'échantillonnage de façon strictement proportionnelle à la superficie des peuplements monospécifiques, composés d'une combinaison d'essences très fréquente ou occupant une très grande superficie. Par conséquent, les spécificités de chaque groupe synthèse de la composition en essences des peuplements de même que le nombre de placettes qui leur est alloué selon l'hypothèse initiale dictent la pertinence de maintenir ou non d'allouer des PET de façon strictement proportionnelle aux superficies. Les éléments à analyser pour ensuite préciser les ajustements de l'allocation des PET sont les suivants :

- 1) L'importance relative des essences (section 2.2)
- 2) Le nombre de placettes prévu par essence identifiée sur la carte écoforestière
- 3) La diversité des combinaisons d'essences et de leur surface terrière relative associée

Il est difficile d'établir des règles absolues qui dicteraient de façon objective les ajustements à appliquer. Cela résulte de la diversité des éléments à considérer d'une part, et des spécificités qu'impose la méthode d'estimation k-NN à l'échelle des peuplements d'autre part. Quelques constats concernant chacun des éléments d'analyse considérés peuvent être soulevés.

1) Le tableau de l'importance relative des essences (section 2.2) permet d'identifier grossièrement les essences pour lesquelles on vise des estimations à l'échelle des peuplements. Les essences principales présentant une importance relative supérieure à toutes les autres essences dans l'unité de sondage 08551 sont les suivantes:

**EN, PG, PT**

Il faut donc s'assurer d'avoir un échantillonnage adéquat de ces essences pour obtenir des estimations k-NN par peuplement de qualité.

À l'opposé, les essences ayant moins de 1 % d'importance relative (tous les types de couvert confondus) sont généralement trop marginales pour qu'un ajustement de l'intensité d'échantillonnage soit justifié. Ces essences sont les suivantes :

**PE, RZ, RX, FI, FX, EB, PA, SE, FZ, PB, PR**

Enfin, certaines essences ont une importance relativement faible, mais sont non marginales (1 % à 5 %) :

**ML, BP, SB**

Si l'on vise des estimations fiables à l'échelle des peuplements, ou à tout le moins à l'échelle de l'unité de sondage, les peuplements où on a identifié ces essences avec une importance relative faible pourraient nécessiter un plus grand nombre de placettes que ce qui a été prévu initialement.

2) Le nombre de placettes des essences cartographiées qui résulte d'une allocation proportionnelle à la superficie peut être évalué en calculant, pour chaque essence, le rapport entre la superficie (ha) où l'essence est identifiée sur la carte et la valeur initiale du facteur d'expansion (738 ha/PET). Le tableau qui suit présente cette information. On a seulement utilisé dans le calcul les superficies où le pourcentage de l'essence est de 20 % et plus afin de ne pas tenir compte des peuplements où l'essence n'occupe que 10 % de la surface terrière totale (essence compagne).

Essence			Nombre de PET par groupe d'analyse				
Type	Code	Nom descriptif	F	MF	MR	R	Tous
Feuilleuse	BP	Bouleau à papier	15	14	16	5	<b>49</b>
	FI	Feuillus intolérants	0	0	1	2	<b>3</b>
	FN	Feuillus non commerciaux	3	1	1	0	<b>6</b>
	FX	Feuillus indéterminés	0	0	0	0	<b>0</b>
	FZ	Feuillus indistincts plantés	0	0	0	0	<b>0</b>
	PA	Peuplier baumier	0	0	0	0	<b>0</b>
	PE	Peuplier	4	3	1	0	<b>8</b>
	PT	Peuplier faux-tremble	42	34	32	14	<b>122</b>
Résineuse	EB	Épinette blanche	0	0	0	1	<b>1</b>
	EN	Épinette noire	5	26	37	436	<b>504</b>
	ML	Mélèze laricin	0	1	3	57	<b>60</b>
	PB	Pin blanc	0	0	0	0	<b>0</b>
	PG	Pin gris	1	10	18	105	<b>134</b>
	RX	Résineux indéterminés	0	1	0	0	<b>1</b>
	RZ	Résineux indistincts plantés	0	1	1	4	<b>6</b>
	SB	Sapin baumier	0	5	12	27	<b>44</b>

3) On peut mesurer la diversité des groupes synthèses des essences formés en calculant un indice de diversité nommé «Indice de Shannon» (Spellerberg 2008). Cet indice permet de tenir compte du nombre d'essences distinctes et de l'importance de chacune d'elles en proportion de la surface terrière totale, et ce, pour l'ensemble des peuplements constituant un groupe synthèse donné. L'indice, une fois transformé, permet de comparer directement entre eux les groupes synthèses et ainsi déterminer les groupes les plus variables. On pourrait donc l'utiliser comme indicateur pour moduler la prescription de PET, lorsque cela est nécessaire.

Indice de diversité de Shannon	Groupe synthèse des essences		Nombre de PET (Fe=738 ha/PET)
	Type	Nom	
5.97	MF	BP30PT20PE10EN20SB10PG10	16
5.27	MR	EN40SB10PT20BP10	30
4.61	PL	PG60RZ20EN10PT10	22
4.00	MR	PG40EN20PT30	13
3.38	F	PT60BP10PE10EN10	48
3.36	MF	PT60EN20PG10	22
3.28	R	EN60SB30	30
2.44	R	EN60PG30	26
2.43	R	ML70EN30	14
2.34	R	PG70EN30	49
2.18	R	EN70ML30	41
1.98	R	EN90	101
1.00	R	EN100	188

## 6.2 Résultats

Les différents ajustements qui ont été apportés au nombre de PET alloué à chacun des groupes synthèses sont présentés dans le tableau qui suit. Ces ajustements ont été appliqués suite à l'analyse des trois éléments à considérer décrits à la section précédente.

Ajustement de l'allocation des PET								
Intensité d'échantillonnage		Facteur d'expansion (ha / PET)	Groupe d'analyse Type et essences	Superficie		Allocation des PET (n)		
Groupe	Niveau			(ha)	(%)	Initiale	Ajustée	Écart
Initiale	0%	738	R EN60PG30	19 051	4,3%	26	26	0
			R EN60SB30	22 013	5,0%	30	30	0
			R EN70ML30	30 086	6,8%	41	41	0
			R ML70EN30	10 441	2,4%	14	14	0
			R PG70EN30	36 424	8,2%	49	49	0
				<b>118 015</b>	<b>26,6%</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>0</b>
Diminuée	-15% de PET	869	R EN100	139 002	31,4%	188	160	-28
			R EN90	74 626	16,8%	101	86	-15
				<b>213 628</b>	<b>48,2%</b>	<b>289</b>	<b>246</b>	<b>-43</b>
Augmentée	+15% de PET	642	F PT60BP10PE10EN10	35 300	8,0%	48	55	7
			MF PT60EN20PG10	16 374	3,7%	22	26	3
	+41% de PET	525	MF BP30PT20PE10EN20SB10PG10	12 131	2,7%	16	23	7
			MR EN40SB10PT20BP10	22 001	5,0%	30	42	12
			MR PG40EN20PT30	9 645	2,2%	13	18	5
			PLANTATION PG60RZ20EN10PT10	15 941	3,6%	22	30	9
				<b>111 391</b>	<b>25,1%</b>	<b>151</b>	<b>194</b>	<b>43</b>

## 7. Synthèse des strates définies et de l'allocation des PET

Le tableau suivant présente les strates finales formées, leur superficie, le nombre de PET à implanter et le facteur d'expansion. Noter le recalcul des facteurs d'expansion pour la considération d'un nombre entier de PET à implanter, et non de fraction de PET. Ces facteurs serviront à pondérer les PET dans la compilation des résultats à l'échelle de l'US et de certaines sous-populations.

Strate d'échantillonnage			Superficie		PET	PET cumulée		Facteur d'expansion
Numéro	Nom		Strate (ha)	Cumulée (%)	n	n	%	ha / PET
1	R EN90	75 14	25 541	5,8%	30	30	5,0%	851
2	R EN100	75 15	24 169	11,2%	29	59	9,8%	833
3	R EN100	50 12	23 862	16,6%	27	86	14,3%	884
4	R EN90	45 9	20 689	21,3%	24	110	18,3%	862
5	R EN70ML30	55 12	19 076	25,6%	26	136	22,7%	734
6	R EN100	30 8	18 592	29,8%	21	157	26,2%	885
7	R PG70EN30	70 18	18 271	33,9%	25	182	30,3%	731
8	R PG70EN30	70 12	18 154	38,0%	25	207	34,5%	726
9	R EN100	75 12	17 964	42,1%	21	228	38,0%	855
10	R EN100	50 15	16 334	45,7%	19	247	41,2%	860
11	R EN100	30 12	16 108	49,4%	19	266	44,3%	848
12	R EN90	45 14	14 956	52,8%	17	283	47,2%	880
13	R EN100	50 8	14 902	56,1%	17	300	50,0%	877
14	R EN90	75 9	13 439	59,2%	15	315	52,5%	896
15	MF BP30PT20PE10EN20SB10PG10	70 14	12 131	61,9%	23	338	56,3%	527
16	R EN60SB30	65 15	11 797	64,6%	16	354	59,0%	737
17	MR EN40SB10PT20BP10	80 13	11 639	67,2%	22	376	62,7%	529
18	R EN70ML30	55 8	11 009	69,7%	15	391	65,2%	734
19	F PT60BP10PE10EN10	90 11	10 503	72,0%	16	407	67,8%	656
20	R ML70EN30	55 11	10 441	74,4%	14	421	70,2%	746
21	R EN60PG30	70 16	10 380	76,7%	14	435	72,5%	741
22	MR EN40SB10PT20BP10	55 13	10 362	79,1%	20	455	75,8%	518
23	R EN60SB30	65 9	10 215	81,4%	14	469	78,2%	730
24	F PT60BP10PE10EN10	65 20	10 160	83,7%	16	485	80,8%	635
25	MR PG40EN20PT30	70 16	9 645	85,8%	18	503	83,8%	536
26	PL PG60RZ20EN10PT10	75 11	9 135	87,9%	17	520	86,7%	537
27	R EN60PG30	70 12	8 671	89,9%	12	532	88,7%	723
28	F PT60BP10PE10EN10	90 20	8 625	91,8%	13	545	90,8%	663
29	MF PT60EN20PG10	65 21	8 559	93,7%	13	558	93,0%	658
30	MF PT60EN20PG10	65 12	7 816	95,5%	12	570	95,0%	651

Strate d'échantillonnage			Superficie		PET	PET cumulée		Facteur d'expansion
Numéro	Nom		Strate (ha)	Cumulée (%)	n	n	%	ha / PET
31	R EN100	75 8	7 072	97,1%	8	578	96,3%	884
32	PL PG60RZ20EN10PT10	75 7	6 806	98,6%	13	591	98,5%	524
33	F PT60BP10PE10EN10	65 11	6 013	100,0%	9	600	100,0%	668

## RÉFÉRENCES

Daigle, G. et L.-P. Rivest (2010). Analyses de regroupement des parcelles de l'UAF 012-54 à partir des variables photo-interprétées. Québec, Service de consultation statistique, Université Laval, 25 p.

Husch, B., T.W. Beers et J.A. Kershaw (2003). Forest mensuration. Fourth edition. John Wiley & Sons, Inc. New-York. 443 p.

MFFP-DIF (2015). Norme de stratification écoforestière, Quatrième inventaire écoforestier du Québec méridional (Octobre 2008, réédition - Septembre 2015). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Direction des inventaires forestiers. 101 pages. Accessible en ligne à l'adresse : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/pdf/norme-stratification-2015.pdf>

SAS Institute Inc. (2010). SAS/STAT 9.22 User's Guide. Cary, NC., SAS Institute Inc.

Spellerberg, I.F. (2008). Shannon-Wiener Index dans 'Encyclopedia of Ecology'. Elsevier B.V. pages 3249-3252.